

Voici une compilation d'interventions parlementaires invoquant les noms Palestine ou Israël en 2023/2024 à l'Assemblée nationale du Québec (43e législature).

Source : [site officiel de l'Assemblée nationale du Québec](#).

Il est intéressant de remarquer que certaines interventions ont été tenues AVANT le 7 octobre 2023.

Nous offrons un résumé à la fin et dressons quelques constats.

Les [...] indiquent des phrases tronquées pour raccourcir un peu cette compilation.

—

26 avril 2023

1) Elisabeth Prass (Libéral, D'Arcy-McGee) :

Il y a 75 ans, un rêve devenait réalité alors que l'État d'Israël était fondé, le 14 mai 1948.

Depuis, l'Israël est devenu un foyer pour le peuple juif et une nation qui a réussi à se forger, malgré de nombreux défis et d'obstacles. Israël a réussi à prospérer et à se développer en une nation moderne et dynamique, avec une économie florissante, une scène culturelle vibrante et une recherche de pointe dans de nombreux domaines.

C'est dans cet esprit de prospérité qu'est née la relation entre le Québec et l'Israël. Depuis l'ouverture d'un bureau commercial à Tel-Aviv, en 2008, et plusieurs missions ministérielles, Québec et Israël ont renforcé leur collaboration dans de nombreux domaines tels que la science, la technologie et les échanges commerciaux.

Above all, Israel remains an iconic country for Jewish people around the world, a place of pilgrimage, a place where they can connect with their history and culture. I join my voice to those in my riding and around the world who will come together to celebrate the founding of the Israel State, 75 years ago.

Aujourd'hui, nous célébrons les 75 ans de l'État d'Israël en reconnaissant les défis passés et actuels, tout en appréciant les réalisations impressionnantes de cette nation et en regardant avec espoir vers l'avenir.

—

27 avril 2023

2) Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

Il y a 75 ans, en 1948, mes grands-parents ont été chassés de leur terre natale, la Palestine. C'est la Nakba, la catastrophe. C'est le début d'un drame humain dont les conséquences terribles marquent au fer rouge des générations de Palestiniens jusqu'à nos jours.

Quand une nation est dépossédée de sa terre, de son pays, de sa dignité, qu'est-ce qu'il lui reste? Pour les Palestiniens, c'est l'éducation.

C'est pour ça que je veux souligner le programme de collaboration en recherche scientifique Québec-Palestine. Très peu connu des Québécois, ce programme a permis à 73 universitaires palestiniens, dans des domaines de recherche variés, de venir passer quelques mois au Québec, à l'invitation d'universitaires québécois. Malheureusement, comme le Pr Youcef Omar et d'autres, même s'ils ont été acceptés dans le programme, ils n'arrivent pas à sortir de la prison à ciel ouvert qu'est Gaza. / [...]

—

11 mai 2023

3) MOTION déposée par Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

- **ADOPTÉE** sans besoin d'un vote et sans débat.

Laissez-moi saluer la présence parmi nous d'organisations de défense de droits humains : Voix juives indépendantes, Amnistie internationale et BDS-Québec. [...]

« Que l'Assemblée nationale réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée entre les deux parties afin de trouver une solution politique, juste et pacifique au conflit actuel;

Qu'elle s'inquiète pour les populations vulnérables et les civils qui subissent ce conflit;

Qu'elle appelle également au respect des droits et libertés fondamentales de l'ensemble des citoyens et [...] citoyennes des territoires palestiniens et d'Israël;

Qu'elle rappelle le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État viable et le droit pour l'État d'Israël de vivre en paix et en sécurité dans une solution à deux États.»

—

17 octobre 2023

4) MOTION sans préavis, par Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) : Condamner les actes terroristes perpétrés par le Hamas contre Israël

- Consentement pour débat. Vote: **Pour 99 / Contre 0 / Abstentions 16.**

« Que l'Assemblée nationale condamne fermement les actes terroristes perpétrés par le Hamas contre Israël et son peuple, dont plusieurs centaines de civils innocents;

Qu'elle déplore que l'escalade de la violence ait engendré le décès de nombreux civils;

Qu'elle offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes;

Qu'elle appelle à la libération immédiate et sans condition des populations civiles prises en otages par le Hamas;

Qu'elle appelle au respect du droit international par toutes les parties;

Qu'elle réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution durable par les deux parties pour assurer le droit des Israéliens et des Palestiniens de vivre en paix; et

Qu'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire des personnes [disparues].»

Martine Biron ajoute (extraits): [...] Le Québec reconnaît le droit de l'État d'Israël de se défendre face à de telles attaques. Nous croyons aussi qu'il doit épargner dans toute la mesure de ses moyens les populations civiles palestiniennes. Depuis longtemps, le Québec soutient une solution durable pour assurer le droit des Israéliens et des Palestiniens à vivre en paix, en paix et en sécurité.

5) Elisabeth Prass (Libéral, D'Arcy-McGee) :

Extraits : Le 7 octobre dernier a été une journée marquée par la désolation et la barbarie. [...] Au bilan des victimes innocentes s'ajoutent en tout premier lieu les espoirs d'une paix réelle et durable dans la région.[...] /

Déjà six Canadiens ont été confirmés... déjà six décès canadiens ont été confirmés, dont celui d'un jeune Québécois, Alexandre Look, originaire de ma circonscription, qui a été sauvagement tué avec plus de 260 autres jeunes Israéliens alors qu'ils assistaient à un festival de musique célébrant la paix. [...] /

Rappelons que le Hamas n'est pas synonyme avec peuple palestinien. Le Hamas est reconnu comme une organisation terroriste dont le but ultime est la destruction d'Israël et de son peuple. Rien ne justifie le terrorisme. Le Hamas est l'ennemi du peuple palestinien. Nous sommes de tout coeur avec toutes les victimes innocentes de ce conflit, que ce soit du côté de l'Israël ou celui de la Palestine, où un hôpital a été atteint, faisant plusieurs victimes. Il faut que les nécessités de base soient disponibles à tous. Il faut donc travailler pour que les civils innocents de Gaza, familles, enfants et aînés, seront épargnés et puissent accéder à un corridor humanitaire. /

Ce qui est aussi inacceptable, c'est le soutien envers le Hamas au Québec, à Montréal, par des honteuses manifestations qui cautionnent les actions d'un groupe responsable d'une attaque terroriste dévastatrice et de la tragique perte de centaines de vies civiles innocentes des deux côtés. [...] /

6) Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

Le 7 octobre dernier, le monde a appris que le Hamas avait lancé une série d'attaques terroristes contre des civils en Israël. Depuis, on en apprend plus chaque jour sur l'horreur absolue qui s'est abattue sur des familles, des enfants, des aînés. Je pense aux victimes du festival Supernova, au Québécois Alexandre Look, arraché cruellement aux siens. Je pense à l'angoisse des otages et de leurs proches. S'attaquer à des civils, c'est intolérable, c'est injustifiable. On parle ici de crimes de guerre. / [...]

Malheureusement, cette motion ne contient aucune mention des victimes palestiniennes de ce conflit, pas un mot. C'est très triste, car, il faut le rappeler, en représailles aux attaques terroristes du Hamas, le gouvernement israélien n'a pas tardé à faire pleuvoir les bombes sur Gaza, des bombes qui tuent des familles, des enfants, des aînés. C'est, aujourd'hui à Gaza, 2,3 millions de civils assiégés, sans eau, sans électricité, un tout petit territoire qui reçoit deux tirs d'artillerie israélienne à chaque minute. Ça aussi, c'est intolérable.

Et malheureusement c'est loin d'être terminé, alors que le siège de Gaza constitue déjà une catastrophe humanitaire. Rappelons qu'Amnistie internationale, dans un rapport de 2022, parlait qu'un système d'apartheid, parlait d'un système d'apartheid envers le peuple palestinien. [...]

En solidarité avec toutes les victimes civiles de cette guerre israélienne et palestinienne, nous allons donc nous abstenir sur cette motion. Cela permettra à la motion d'être adoptée, parce que c'est essentiel que cette Assemblée condamne le terrorisme. Mais refuser de nommer les victimes palestiniennes, c'est une erreur, selon nous. Ne dire aucun mot sur le blocus de Gaza est une erreur, selon nous. Nous avons pourtant soumis des propositions d'amendements à cet effet. Elles ont toutes été refusées.

On vient tout juste d'apprendre le bombardement d'un hôpital à Gaza, qui aurait fait plus de 200 morts. Justin Trudeau et l'OMS l'ont condamné. Pourquoi la CAQ refuse-t-elle de parler de ces victimes dans sa motion? Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de nommer ces faits? Nous ne comprenons pas. [...]

7) Pascal Paradis (PQ, Jean-Talon) :

Extraits : [...] On doit d'abord sortir des généralités et des abstractions pour comprendre, pour humaniser le conflit et ses conséquences. Le monde entier a été saisi d'horreur devant le massacre, par le Hamas, d'enfants et d'adolescents israéliens dans un festival, devant les prises d'otages [...] /

Le monde entier retient aussi son souffle devant des civils, enfants et adolescents de Palestine qui souffrent de la faim en raison du blocus, devant des personnes âgées qui sont victimes innocentes des bombardements de leur logement. [...] /

Et ici il est essentiel de rappeler que les nations du monde se sont imposé des normes, même si

pour les situations les plus atroces, y compris la guerre. Ces normes, ce cadre, c'est celui du droit international. Que dit le droit international? Entre autres, les civils ne doivent pas être attaqués. C'est la règle de base dans tout conflit. Les représailles contre les civils sont interdites, les prises d'otages sont interdites. Toutes les personnes capturées doivent être traitées avec humanité, et leur dignité, respectée. Lors d'attaques contre des objectifs militaires, toutes les précautions possibles doivent être prises pour épargner les civils. Les punitions collectives sont interdites. La famine comme méthode de guerre est interdite. Les États non parties au conflit doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour veiller à ce que le droit international soit respecté. [...]

24 octobre 2023

8) Haroun Bouazzi (QS, Maurice-Richard) :

M. le Président, je dédie ce poème de Damas aux puissants d'ici et d'ailleurs complices des massacres en cours en Palestine.

[... tronqué ([source](#)). Voici juste la conclusion du poème.]

« J'ai l'impression d'être ridicule

Parmi eux complice

Parmi eux souteneur

Parmi eux égorgueur

Les mains effroyablement rouges

Du sang de leur ci-vi-li-sa-tion.»

26 octobre 2023

9) Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

[...] C'est la même histoire d'exil forcé et de dépossession qui se répète depuis 75 ans. Il est temps de mettre fin au régime d'apartheid, à la colonisation illégale, aux crimes de guerre. / En 1948, mes grands-parents faisaient partie des 700,000 Palestiniens chassés de leurs terres pour toujours. Après la Guerre des six jours, ils étaient 250,000. Et, aujourd'hui, 1,2 million de Palestiniens doivent être déportés au sud de Gaza.

Pour que plus jamais des civils israéliens ne soient victimes d'un acte terroriste comme celui perpétré par le Hamas le 7 octobre dernier, pour que plus jamais des civils palestiniens ne soient exilés, humiliés, tués, pour que les bébés qui sont dans les ventres de leurs mères à Gaza puissent naître dans un monde moins atroce, il faut, ici même, à l'Assemblée nationale, que nous demandions

un cessez-le-feu.

1 novembre 2023

10) MOTION déposée par Ruba Ghazal (QS, Mercier) conjointement avec le député de Jean-Talon (PQ, Pascal Paradis) :

- **BLOQUÉE** par le gouvernement via Mathieu Lévesque (CAQ, Chapleau).

« Que l'Assemblée nationale demande un cessez-le-feu immédiat par toutes les parties dans le conflit en Israël et en Palestine;

Qu'elle appelle à nouveau au respect du droit international par toutes les parties.»

7 novembre 2023

11) Christine Labrie (QS, Sherbrooke) :

La semaine dernière, le gouvernement a, malheureusement, refusé d'appuyer une demande de cessez-le-feu dans le conflit israélo-palestinien, une décision politique qui me désole parce que le Québec est une nation pacifiste. On devrait joindre notre voix à l'ONU pour demander la fin du massacre à Gaza.

Et je veux joindre ma voix à celles de citoyens de Sherbrooke et de partout au Québec qui demandent un cessez-le-feu immédiat, une levée du blocus et l'acheminement de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins des civils en nourriture et en énergie, la réhabilitation des services sociaux, des hôpitaux, des écoles et autres lieux sécuritaires pour les civils et la condamnation des crimes contre l'humanité qui ont cours à Gaza.

Des experts disent déjà que le peuple palestinien court un risque grave de génocide. [...]

30 janvier 2024

12) MOTION déposée par Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière), conjointement avec les député-es d'Acadie (André Albert Morin, Libéral), de Saint-Henri—Sainte-Anne (Guillaume Cliche-Rivard, QS), de Jean-Talon (Pascal Paradis, PQ) et de Vaudreuil (Marie-Claude Nichols, indépendante) :

- **ADOPTÉE** sans débat.

« Que l'Assemblée nationale appuie la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU [le] 22 décembre 2023, qui exige de toutes les parties l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave, d'une aide humanitaire à grande échelle à Gaza;

Qu'elle affirme qu'un cessez-le-feu humanitaire à Gaza et en Israël, ainsi que la libération immédiate et inconditionnelle des personnes prises en otages par le Hamas sont nécessaires;

Qu'elle demande que toutes les parties respectent le droit international et épargnent les civils;

Qu'elle condamne les attentats terroristes et demande que le Hamas rende les armes sans condition;

Qu'elle réitère son appui à une solution négociée, pacifique et durable au conflit israélo-palestinien.»

13) MOTION déposée par Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri—Sainte-Anne) :

- **BLOQUÉE** par le gouvernement via Mathieu Lévesque (CAQ, Chapleau).

Je tiens d'abord à saluer la présence de Mme Mona Abuamara, déléguée générale de la Palestine au Canada.

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que la Cour internationale de justice reconnaît qu'il y a un risque plausible de violation du droit des Palestiniens d'être protégé contre les actes de génocide;

Qu'elle demande ainsi au gouvernement canadien de cesser toute vente d'armes et de matériel militaire à l'État d'Israël.»

—

1 février 2024

14) Haroun Bouazzi (QS, Maurice-Richard) :

Titre: **Partager le poème Si je dois mourir de Refaat Alareer**

Poème de Refaat Alareer, mort avec son frère et son fils, sa soeur et ses trois enfants dans un

bombardement d'Israël le 6 décembre dernier [2023].

« Si je dois mourir

Il faut que tu vives

Pour raconter mon histoire

[tronquée ([source](#))]

Si je dois mourir

Qu'il en naisse de l'espoir

Qu'il en reste une histoire.»

—

15 février 2024

15) PÉTITION demandant d'annuler l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël, déposée par Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

- 11,853 pétitionnaires (plus 59 autres pétitionnaires).

« Considérant qu'Israël est en violation permanente des résolutions des Nations unies par son refus d'obtempérer à plus de 50 résolutions depuis 1947 parmi lesquelles la résolution 2334 du Conseil de sécurité de 2016 exigeant la fin de la politique de colonisation des territoires palestiniens; [...]

«Considérant que la politique canadienne sur les aspects clés du conflit israélo-palestinien ne reconnaît pas le contrôle israélien des territoires occupés et souscrit à la création d'un État palestinien; [...]

Considérant que l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël va encourager ce dernier dans son refus de s'engager dans la voie de la paix;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'annuler l'ouverture du bureau du Québec à Tel-Aviv tant et aussi longtemps que le gouvernement israélien renie ses obligations imposées par le droit international envers le peuple palestinien et qu'il enfreint les résolutions des Nations unies et les accords de paix.»

16) Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) :

Le Bureau du Québec à Tel-Aviv est ouvert et fonctionnel. Le chef de bureau est présentement basé à Montréal. Il faut savoir que ce bureau, c'est la porte d'entrée du Moyen-Orient. La raison pour laquelle il a été basé en Israël, c'est qu'au Québec nous avons des relations avec la communauté juive depuis un peu plus de 60 ans et que nous avons également des échanges importants, c'est-à-dire les échanges, en fait, avant la guerre entre Israël et le Hamas, ont pris une ampleur importante, ont

augmenté, en fait, d'environ 26 % en une année. / alors il y a là un intérêt. Mais le Québec fait également affaire avec la Palestine. / [...]

—

20 février 2024

17) MOTION déposée Palcale Déry (CAQ, Repentigny) :

- Aucun consentement (sans nom), donc aucun vote (**non adoptée je crois**).

« Que l'Assemblée nationale se dissocie de tous propos affirmant ou insinuant que le gouvernement du Québec est complice de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de nettoyages ethniques ou de génocide;

Qu'elle reconnaisse que la présence d'un bureau du Québec à l'étranger ne rend pas le Québec, ni son gouvernement, complice des choix et des actions de l'État où il se trouve;

Qu'elle réaffirme sa résolution unanime du 30 janvier 2024 appelant à un cessez-le-feu humanitaire à Gaza et en Israël.»

—

9 mars 2024

(Extra: n'est pas une intervention orale à l'Assemblée nationale)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 février 2024 par Mme Ghazal (Mercier) concernant l'annulation de l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël

Extraits : En suivi de la pétition déposée, je tiens à préciser que le BQTA est déjà ouvert. Le chef de poste travaille depuis Montréal. Les locaux du BQTA seront au sein de l'Ambassade du Canada en Israël. /

Dans ce contexte, je considère que la présence d'une représentation diplomatique sur un territoire, notamment le BQTA, n'entraîne pas un positionnement sur un conflit en cours. /

La position du gouvernement du Québec sur la guerre entre Israël et le Hamas est claire et a notamment été présentée à l'Assemblée nationale par l'adoption d'une motion pour l'appui à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 décembre 2023. Cette motion, adoptée à l'unanimité, exige un cessez-le-feu humanitaire à Gaza et en Israël ainsi que l'acheminement d'une aide humanitaire à grande échelle à Gaza et un libération inconditionnelle des otages. /

À cet égard, je souhaite rappeler que, quant à la résolution du conflit israélo-palestinien, le gouvernement du Québec demeure fidèle à sa position d'équilibre et prône la stabilité dans la région, le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création de leur propre État, et le droit des

Israéliens de vivre en sécurité sur leur territoire et en paix avec leurs voisins.

12 mars 2024

18) PÉTITION demandant un cessez-le-feu à Gaza, déposée par Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

- 3,450 pétitionnaires

[...] Considérant que la guerre actuelle impacte les Palestiniens de manière complètement disproportionnée, tant au niveau du nombre de blessures et de décès de personnes innocentes, que de la destruction de quartiers et d'infrastructures civiles comme des hôpitaux et des camps de réfugiés;

Considérant que le blocus israélien dans Gaza rend quasiment impossible l'accès aux besoins vitaux tels que l'eau, la nourriture et les équipements médicaux; [...]

Considérant que la seule avenue possible est une solution négociée reflétant la volonté des peuples de Palestine et d'Israël de vivre en paix dans leur État respectif à l'intérieur de frontières sûres et reconnues;

Nous, soussignés, exhortons le gouvernement et l'Assemblée nationale du Québec à reconnaître l'urgence à Gaza, à prendre position en faveur d'un réel cessez-le-feu pour une résolution du conflit et une paix durable.

13 mars 2024

19) MOTION déposée par Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

- **BLOQUÉE**: aucun consentement au débat (sans nom), donc elle est bloquée (sans vote).

« Que l'Assemblée nationale prenne acte de la mise en place de mesures spéciales temporaires s'appliquant aux demandes de visa de résidents temporaires pour les membres de la famille de citoyens canadiens et de résidents permanents se trouvant actuellement dans la bande de Gaza;

Qu'elle souligne qu'Ottawa a prévu un plafond maximal de 1 000 demandes seulement, alors que plus de 30 000 civils ont maintenant perdu la vie dans ce conflit meurtrier depuis les attaques terroristes vivement dénoncées du 7 octobre 2023;

Qu'elle rappelle les témoignages rapportés par les médias qui font état de lenteur et d'embûches administratives considérables de la part des autorités fédérales d'immigration;

Qu'ainsi, l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de lever son plafond de 1 000 places et d'accélérer la procédure d'émission de visas afin de permettre l'évacuation des membres de la famille de Québécoises et de Québécois.»

26 mars 2024

20) Paul St-Pierre Plamondon (PQ, Camille-Laurin) :

[...] Depuis plusieurs mois, la ministre des Affaires internationales affirme que le chef de poste du nouveau Bureau du Québec à Tel-Aviv travaille de Montréal. Ça devrait être minimalement le cas, tant et aussi longtemps que la demande d'un cessez-le-feu ne se concrétise pas. Le Parti québécois avait, en fait, demandé une suspension des activités de ce bureau. /

Au salon bleu, le 15 février dernier, la ministre a déclaré : «Le chef de bureau est présentement basé à Montréal.» Le 21 mars, la ministre affirmait par écrit : «Le chef de poste [travaille] depuis Montréal.» Le 22 mars, au CORIM, la ministre réitérait : «Actuellement, on travaille de Montréal, pour des raisons de sécurité.» /

Or, Radio-Canada nous apprend aujourd'hui que le chef de poste se trouvait déjà à Tel-Aviv depuis trois semaines. La ministre le savait ou devait le savoir et a affirmé le contraire à de nombreuses reprises. /

Comment le premier ministre peut-il avoir confiance en sa ministre alors qu'elle a retenu de l'information cruciale sur un sujet aussi sensible?

21) Premier ministre François Legault (CAQ, L'Assomption) :

[...] Cette personne est allée en Israël pour une première prise de contact, puis il revient dans les prochaines heures. Et ce qu'il est important de dire, Mme la Présidente, c'est que le bureau du Québec va être situé dans l'ambassade du Canada, donc en toute sécurité.

23 avril 2024

Extra: n'est pas une intervention orale à l'Assemblée nationale, mais un document déposé en commission lors de l'Étude des crédits 2024-2025.

Carte – Vin SAQ importation Israël

Description : il s'agit d'une image présentant une carte pour indiquer trois vins israéliens* qui sont produits en territoires palestiniens occupés illégalement et non pas dans les territoires israéliens légaux.

* Golan Heights Winery, Mount Hermon Moscato ; Vitkin Red Israeli Journey ; Tishbi Estate French Riesling.

25 avril 2024

22) Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

Mme la Présidente, la ministre des Relations internationales nous apprenait, hier, que le directeur du Bureau du Québec à Tel-Aviv allait s'établir en Israël de façon définitive cet été. Elle justifie sa décision par le fait que, et je la cite, « les choses [s'étaient] calmées avant les fêtes », une accalmie. / Avant les fêtes, il y a eu 18,000 morts à Gaza. Aujourd'hui, on est rendus à 35,000 morts et 77 blessés en Palestine, 1,200 morts en Israël, des hôpitaux bombardés, une fosse commune exhumée, une spirale de violence qui est en train d'embraser toute la région du Moyen-Orient. Des humanitaires, dont un Québécois, ont été tués à Gaza, on l'a souligné ici, tout le monde ensemble, au salon bleu. D'autres humanitaires se joignent à la Flottille de la liberté pour Gaza et demandent d'être protégés par leur gouvernement. /

Aujourd'hui, après une série de frappes à Rafah, Netanyahu prépare une offensive terrestre qui sera assurément sanglante. Et la ministre nous parle de calme? /

J'ai une question très simple pour la ministre : C'est quoi, sa définition d'une accalmie ?

23) Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) :

[...] se passe dans la bande de Gaza ne laisse personne indifférent. Ce qui s'est passé en Israël, ce qui se passe en Israël, le 7 octobre dernier, ne laisse personne indifférent. Toute cette souffrance, tous ces civils qui sont morts, je pense, nous touchent, et nous avons adopté une motion unanime qui fait écho à cette souffrance-là. / Maintenant, la décision d'ouvrir un bureau à Tel-Aviv ne doit en aucun cas être interprétée comme une prise de position dans ce conflit. Cette décision-là, elle est largement antérieure à ce conflit-là. Même les libéraux ont tenté d'ouvrir un bureau en Israël. /

Le bureau du Québec est installé dans l'ambassade canadienne. Quand le conflit a débuté, le chef de bureau était nommé et devait aller s'installer. [...] Avant les fêtes, l'ambassade canadienne a repris ses activités, et c'est dans ce contexte que le chef du bureau.

24) Premier ministre François Legault (CAQ, L'Assomption) :

[...] Maintenant, ce qu'on doit s'assurer, c'est de faire les efforts pour que les civils soient épargnés, mais, d'un côté comme de l'autre, on a des revendications. Le peuple israélien voudrait revoir les prisonniers du Hamas qui ont été amenés à Gaza. Les gens, les civils à Gaza voudraient arrêter de se faire attaquer par Israël. On est tous d'accord.

9 mai 2024

25) Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

Il y a deux semaines, j'ai demandé à la ministre des Relations internationales de s'assurer que le Québec n'est pas allé en Israël pour faire des affaires, directement ou indirectement, avec l'armement. La ministre a été incapable de prendre un tel engagement. À ma grande surprise, elle m'a dit qu'elle n'était pas là pour faire, et je la cite, de la microgestion. 35 000 civils ont perdu la vie, la Cour internationale de justice nous prévient qu'il existe un risque plausible de génocide à quelques kilomètres de son bureau en Israël, et la ministre nous parle de microgestion. /

Ce matin, c'est confirmé, la ministre ferme les yeux sur le type d'entreprises que son bureau accompagne. Le Québec pourrait accompagner des entreprises d'armement. C'est inacceptable. /

Les Québécois veulent savoir : Est-ce que, oui ou non, notre argent pourrait servir au développement de l'industrie militaire d'un État qui fait l'objet de surveillance par la Cour internationale de justice pour crime plausible de génocide?

26) Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

Extraits :

[...] Spécifiquement, hier, la ministre a dit que le bureau n'est pas doté d'un mandat spécifique... /

[...] excluant les États-Unis, Israël est le pays qui a obtenu du Canada le plus de licences d'exploitation utilisées par des marchandises et des technologies militaires en 2022. Ces 315 licences d'exportation en 2022, c'est énorme. Au Québec, on a des entreprises qui sont fournisseurs pour des usines de blindés. Au Canada, on a ça. En Ontario, on a ça. On a même General Dynamics qui a quatre installations au Québec, et cette entreprise, elle produit pour l'armée militaire d'Israël une variété d'armes et de technologies intégrées dans le système de défense, notamment des «jet fighters» et des véhicules blindés. Ces armes sont offertes à Israël par l'entremise du programme de financement militaire américain mais sont produites ici. /

Qu'on aille faire des affaires en Israël, c'est une chose. Qu'on ne soit pas capables de nous assurer qu'il n'y aura pas un seul dollar des fonds publics des Québécois et des Québécoises qui ne servira pas de près ou de loin... qui ne profitera pas à l'économie militaire, ça m'inquiète. [...]

27) Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) :

Extraits : [...] Mais ça m'amène quand même à vous dire que l'ouverture du bureau à Tel-Aviv était passablement antérieure à cette situation-là et qu'il ne faut en aucun cas que cette ouverture de bureau soit considérée comme une prise de position dans ce conflit. En fait, ce n'est pas notre rôle, au Québec, de prendre ce type de position. Notre rôle à nous, c'est d'accompagner les entreprises québécoises, culturelles, universitaires ou d'affaires, à continuer leurs relations au Moyen-Orient et aussi dans les territoires palestiniens autant qu'en Israël. [...] /

Alors, quand j'ai pris mes fonctions, c'était clair pour moi que l'idée d'un bureau à Tel-Aviv était

bonne. Le ministère de l'Économie souhaitait aller de l'avant avec ce bureau-là, même chose à la Cybersécurité et à la Culture. Alors, c'est dans ce contexte-là que nous avons pris les moyens pour ouvrir ce bureau-là à Tel-Aviv.

Vous savez, on fait des échanges avec Israël depuis plusieurs années, et ces échanges économiques tournent autour de 600 millions de dollars. On fait affaire avec Tel-Aviv, en fait, Israël comme dans les territoires palestiniens, à différents niveaux, avec différentes universités, dans les territoires palestiniens. On fait des échanges du savoir. Avec l'Israël, on fait des échanges en innovation, en cybersécurité.

[...]

La question des armes survient, et elle me préoccupe. Et je me suis documentée sur cette question-là. Le Bureau du Québec à Tel-Aviv n'est pas doté du mandat spécifique pour aider les entreprises de matériel militaire québécois. Ce n'est pas dans son mandat. Et, plus encore, ce n'est pas au Québec de déterminer ce qui est exporté en termes de matériel militaire. Les armes, le matériel militaire, c'est de juridiction fédérale. [...]

D'ailleurs, Investissement Québec International n'est pas autorisée à intervenir dans ce secteur d'activité. En vertu de sa politique de finance durable et d'investissement responsable, jamais IQI ne va jouer dans la question du... de l'armement militaire québécois. Et, plus encore, l'exportation d'armes, que ce soit en Israël ou ailleurs dans le monde entier, qui provient du Canada, ce n'est pas une petite chose. C'est du cas par cas et c'est Affaires mondiales Canada qui fait une analyse profonde de cet enjeu-là et qui détermine si, oui ou non, il est pertinent d'exporter des armes. Le Québec n'est pas consulté sur cette question. [...]

28) Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

Je remercie la ministre pour sa réponse. J'entends des belles choses, mais j'aimerais ça que ce soit limpide. J'aimerais ça que ce soit clair. J'aimerais ça qu'il y ait un engagement. Moi, j'entends : On n'a pas le mandat de. Moi, ce que je lui demande, c'est d'émettre le mandat de ne pas le faire, une directive claire [...]

—

22 mai 2024

29) Ruba Ghazal (QS, Mercier) :

Mme la Présidente, je porte aujourd'hui le keffieh, un symbole du patrimoine culturel palestinien très important pour mon peuple d'origine et ma famille.

La plaie que la Nakba a ouverte en 1948 ne s'est jamais cicatrisée, et, depuis des mois, elle s'est remise encore une fois à saigner. La Cour pénale internationale veut émettre des mandats d'arrêt contre le premier ministre Netanyahu pour crime de guerre. Au même moment, le gouvernement du Québec ouvre un bureau en Israël.

Mme la Présidente, je partage mon amour du Québec et ma fierté d'être Québécoise avec le premier ministre du Québec. Qu'est-ce que nos petits-enfants vont retenir du triste épisode de l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël? Pour citer le grand poète Mahmoud Darwich, les Palestiniens souffrent d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir. C'est cet espoir qui me fait revenir encore aujourd'hui avec ma demande. S'il vous plaît, M. le premier ministre, fermez le bureau du Québec en Israël.

28 mai 2024

30) Gabriel Nadeau-Dubois (QS, Gouin) :

[...] Imaginez, l'armée israélienne avait elle-même désigné cet endroit-là comme une zone sûre pour les civils et elle l'a bombardée quand même. 45 morts, 250 blessés, des corps carbonisés, des corps d'enfants. / Netanyahu a franchi une autre ligne rouge, et la communauté internationale commence à changer de ton. Aujourd'hui, l'Espagne, la Norvège, l'Irlande vont reconnaître l'État palestinien.

Alors, je me tourne vers le premier ministre. Il porte la voix du Québec à l'étranger. Il a la responsabilité de condamner les crimes de guerre du gouvernement Netanyahu et de prendre des décisions si Israël continue de piétiner le droit international. Le Québec, ce n'est pas une colonie-comptoir, ce n'est pas une province comme une autre, encore moins une business. Le Québec, c'est une nation, et nous sommes fiers d'avoir développé notre diplomatie, et elle veut dire quelque chose.

Qu'est-ce que ça va prendre pour que le premier ministre annule l'ouverture du Bureau du Québec en Israël? Est-ce qu'il a une ligne rouge? Et, si oui, quelle est-elle?

31) Premier ministre François Legault (CAQ, L'Assomption) :

Oui. Mme la Présidente, ce qu'on a vu en fin de semaine, c'est terrible. Même le gouvernement Netanyahu a dit que c'était terrible. [...]

Donc, quand le chef de Québec solidaire nous parle d'un État palestinien, qu'est-ce qu'il pense du Hamas? Il faudrait qu'il s'explique un peu, là, parce qu'il prend parti dans un conflit. Et, Mme la Présidente, ce n'est pas la responsabilité du gouvernement du Québec de commencer à prendre parti. [...]

[Mon commentaire : 1) Ce n'était pas la question ni l'enjeu soulevé (soit ouvrir un bureau en Israël pendant des violations graves et massives du Droit international humanitaire); 2) « Netanyahu a dit que c'était terrible » ... Passons ; 3) La reconnaissance des États et nations du monde n'est jamais conditionnelle à ce que nous pensons de leurs régimes ou de leurs factions politiques. Nous pouvons détester des régimes et s'en dissocier. Il ne s'agit **aucunement** d'appuyer le Hamas, ni le Fatah, ni le gouvernement de Netanyahu, etc.]

29 mai 2024

32) MOTION déposée par Guillaume Cliche-Rivard (QS, Saint-Henri–Sainte-Anne) :

- BLOQUÉE par le gouvernement via Éric Caire (CAQ, La Peltrie).

« Que l'Assemblée nationale exprime son appui à une résolution pacifique du conflit israélo-palestinien par la création de deux États distincts;

Que l'Assemblée nationale reconnaisse le droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes;

Que l'Assemblée nationale constate que 145 des 193 États membres des Nations unies ont désormais reconnu l'État palestinien;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de reconnaître officiellement l'État de Palestine.»

—

4 juin 2024

33) Haroun Bouazzi (QS, Maurice-Richard) :

En 2004, la Cour internationale de justice a déclaré contraires au droit international les colonies israéliennes. En 2016, le conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution affirmant que la création par Israël de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés constituait une violation flagrante du droit international, était un obstacle majeur à l'instauration d'une paix globale, juste et durable. La résolution demande aussi à tous les États membres de faire une distinction, dans leurs échanges, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967. /

[...]

Est-ce que le gouvernement cautionne les investissements et les activités commerciales de nos sociétés d'État dans les colonies israéliennes, en violation flagrante du droit international?

34) Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) :

Je pense qu'à l'Assemblée nationale nous sommes, ensemble, complètement horrifiés de cette guerre qui n'en finit plus, et je pense que les Israéliens également. Israël se trouve passablement isolé à ce moment-ci. La communauté internationale aimerait bien qu'Israël porte oreille au plan de résolution de crise proposé par le président américain. Nous suivons la situation, tous, de cette façon-là. Et, même les Israéliens, on sent qu'ils sont impatients et qu'ils souhaitent que ce conflit qui s'étire dans le temps s'arrête. Il y a des manifestations régulières à l'intérieur même des frontières d'Israël. Et je pense qu'il est important que nous soyons solidaires, autant des citoyens de Palestine, qui souffrent énormément. [...]

35) Haroun Bouazzi (QS, Maurice-Richard) :

Mme la Présidente, l'argent généré dans les colonies israéliennes est le produit de violations du droit international et de crimes de guerre israéliens. La SAQ vend du vin étiqueté « fait en Israël », alors qu'il est produit dans les territoires occupés. La Caisse de dépôt investit des milliards de dollars dans des multinationales qui contribuent à l'essor des colonies israéliennes dans les territoires occupés.

Vous dites que vous êtes pour la paix. Vous pouvez le faire. Demandez à la caisse et à la SAQ de cesser de cautionner les violations du droit international.

36) Martine Biron (CAQ, Chutes-de-la-Chaudière) :

[...] Nous avons tous ici adopté à l'unanimité une motion pour que la situation... pour qu'il y ait une entrée d'aide humanitaire substantielle. Je pense que ces appels-là n'ont pas été entendus. Je pense que nous devons continuer de demander à ce qu'il y ait un cessez-le-feu humanitaire, à ce que le Hamas dépose les armes, et à ce que les otages soient libérés, et à ce qu'une solution négociée entre les parties se poursuive. [...]

[Rappel du sujet : le Conseil de sécurité de l'ONU demande à tous les États membres de faire une distinction, dans leurs échanges, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés. La ministre a visiblement ignoré la question.]

—

7 juin 2024

37) Gabriel Nadeau-Dubois (QS, Gouin) :

La CAQ ouvre un bureau dans un État qui bombarde des écoles, des hôpitaux et des travailleurs humanitaires, dont un Québécois; un État qui se moque du droit international.

Est-ce que le premier ministre va avoir son premier résultat, cet été, puis est-ce que le premier résultat, ça va être d'ouvrir un bureau du Québec dans un État accusé de génocide?

38) Premier ministre François Legault (CAQ, L'Assomption) :

[...] Et même les pays qui reconnaissent la Palestine gardent leurs ambassades ouvertes. Donc, je ne sais pas c'est quoi, cette répétition de certains députés puis même du chef de Québec solidaire, de dire : Il faut absolument fermer la délégation du Québec. [...]

39) Gabriel Nadeau-Dubois (QS, Gouin) :

Il y a 36,000 personnes qui sont mortes à Gaza depuis octobre, 36,000, des hommes, des femmes, des enfants. Ce n'est pas du mélange que de dire qu'on ne peut pas resserrer nos liens commerciaux avec un État qui commet des crimes de guerre. C'est du gros bon sens, c'est de la compassion, c'est de l'humanité. [...]

40) Premier ministre François Legault (CAQ, L'Assomption) :

[...] il y a un conflit entre Israël et le Hamas, puis Québec solidaire nous demande de fermer notre délégation en Israël. Je pense qu'il ne faut pas prendre parti dans ce conflit-là. On doit souhaiter une paix durable, puis il faut que les deux parties s'entendent pour qu'on arrête de voir des images comme ça.

12 septembre 2024

41) PÉTITION demandant à la Société des alcools du Québec de cesser la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés, déposée par Haroun Bouazzi (QS, Maurice-Richard) :

- 2,502 pétitionnaires (plus 457 autres pétitionnaires mentionnés le 17 septembre 2024).

« Considérant que la résolution 2334 — en 2016 — du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée à l'unanimité "réaffirme que la création par Israël de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle majeur à la réalisation de la solution des deux États et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable" et qu'elle demande à tous les États "de faire une distinction, dans leurs échanges en la matière, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967";

Considérant que la production de vins dit "faits en Israël" dans les territoires occupés, au-delà des frontières reconnues par l'ONU en 1948, enfreint le droit international et contribue à l'expansion des colonies illégales et l'expropriation de terres;

[...] Considérant que la commercialisation de ces vins comme vins israéliens équivaut à tromper le consommateur puisque l'origine affichée du produit est mensongère; [...]

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'assurer que la SAQ cesse immédiatement la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés.»

- Cette compilation d'interventions parlementaires québécoises fut rédigée par Michaël Lessard, pour le [Collectif de Québec pour la paix](#).

Nos constats (Michaël Lessard) :

- Les membres de la CAQ ont déposé trois motions : une pour dénoncer l'attaque du Hamas, une en janvier 2024 (avec le PLQ, PQ, QS) pour un « cessez-le-feu humanitaire » exigé par l'ONU, puis une autre (ignorée je crois) dénonçant toute accusation de complicité. QS a abordé souvent la situation,

Pascal Paradis du PQ a participé, et les autres partis ne sont manifestement pas intervenus sauf une députée libérale pour louer Israël.

- Toutes motions demandant de respecter le droit international vis-à-vis des Palestiniens ont été systématiquement bloquées par la CAQ (QS n'a pas bloqué de motions sur ce sujet). La motion la plus anodine, pour un cessez-le-feu le 1er novembre 2023, fut bloquée. Finalement, en janvier 2024, tout le monde a appuyé une motion (issue du gouvernement de la CAQ, avec le PLQ, PQ, QS) demandant au moins un cessez-le-feu et rappelant le droit humanitaire. Ironiquement, lors de la même séance (!), la CAQ a refusé de reconnaître les processus judiciaires de la Cour pénale internationale invoqués dans une autre motion !

- Alors que les politiciens affirment tous être pour la solution à deux États, bizarrement les partis en Amérique du Nord refusent de reconnaître l'État d'un des deux côtés... Cela témoigne de leur véritable position : l'indifférence, ne rien faire, laisser Israël détruire systématiquement ce qu'il reste de la Palestine. Je suis désolé, mais je juge que leurs rares appels à une solution négociée ne sont que pour les apparences.

- Au mieux, en janvier 2024, le gouvernement (CAQ) a appuyé une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU demandant un « cessez-le-feu humanitaire » et l'Assemblée nationale a finalement adopté une motion en ce sens, ce qui ne témoigne **pas** d'un véritable respect des Droits Humains des Palestiniens et encore moins d'une reconnaissance de leur État respectif. La vérité est que le gouvernement typique en Occident a fermé les yeux sur les décennies de violations massives des Droits Humains, notamment les emprisonnements de Palestiniens sans accusation et sans processus judiciaire, sans compter les assassinats, mais se sent obligé de nommer de beaux principes face aux massacres visibles dans les médias. Sous la pression, il y a finalement une motion pour sauver les apparences, alors que le gouvernement du Québec refuse d'appliquer toutes formes de sanctions vis-à-vis des violations graves du droit international (dont humanitaire) commises par le gouvernement israélien. **Que signifie une dite neutralité face à un génocide ? Que révèle le fait de continuer à pousser un bureau commercial en Israël malgré les Crimes contre l'Humanité, les innombrables Crimes de guerre, voire même pendant une accusation de génocide devant la plus haute cour de l'ONU ?** Aussi, il y a l'exemple de vins produits en territoires occupés illégalement, mais vendus au Québec, ce qui viole carrément les ordonnances du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce gouvernement maintient un bureau commercial du Québec en Israël malgré que les Crimes contre l'Humanité deviennent de plus en plus indéniables. Leur argument comme quoi des États maintiennent des ambassades ne tient pas la route (le Canada a une ambassade qui sert notamment à aider des citoyens, pendant que le gouvernement du Québec veut mousser le commerce...). Ce bureau n'est qu'un exemple après tout : c'est l'ensemble de l'hypocrisie qui pose gravement problème.

17 décembre 2024, à Québec
(révisé plusieurs fois, dont les 18-19 décembre 2024)

[fin]